

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 13 février 2020 à 18 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 6 février 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Pierrick Berthou, Manuel Pottier, Hervé Noël, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Stéphanie Mingant Christophe Couïc, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Jeannette Boulic, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly.

Pouvoirs :

Christophe Couïc a donné pouvoir à Stéphanie Mingant
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h40
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac
Soizig Cordroc'h a donné pouvoir à Alain Kerhervé

Absente : Cindy Le Hen

Nombre de conseillers présents ou représentés : 32

Secrétaire de séance : Géraldine Guet

5. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Exposé :

Il est proposé au Conseil municipal de voter par chapitre le budget primitif 2020 :

- du budget principal d'un montant de 20 658 000€ réparti entre la section de fonctionnement pour un montant de 13 422 000€ et la section d'investissement pour un montant de 7 236 000€
- du budget annexe cinéma - La Bobine d'un montant de 556 500€ réparti entre la section d'exploitation à hauteur de 338 000€ et la section d'investissement à hauteur de 218 500€
- du budget annexe Commerces-place Hervo d'un montant de 200 930€ affecté en section d'investissement.

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 5 février 2020

P.J. :

- tableaux de synthèse
- note explicative du Budget Primitif 2020

Décision :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal vote :

- à la majorité le budget principal (3 voix contre, 3 abstentions),
- à l'unanimité le budget annexe du cinéma La Bobine,
- à l'unanimité le budget annexe Commerces Place Hervo.

Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

